

# Le Boutillon de la Mérine



N° 36 – Juin – Juillet - Août 2014

Voici le dernier numéro avant les grandes vacances. Car le Boutillon prend deux mois de vacances et vous retrouvera en septembre. A la rentrée, vous aurez également un numéro spécial sur Barthélémy Gautier, notre dessinateur saintongeais : un dossier composé par Marie-Brigitte Charrier. Mais revenons à ce numéro 36. Un patoisant qui meurt, et c'est une part de notre culture saintongeaise qui disparaît : la Mérine est triste d'avoir perdu son ami Châgne dreit, et il est normal que le Boutillon lui rende hommage. Dans ce numéro également des reportages d'autes fouès : sur un meurtre horrible, dans le pays de Saint-Bris des Bois, sur le passage des petits-fils de Louis XIV à Écoyeux, sur les chemins autour d'Asnières la Giraud, sur les machines à laver de l'ancien temps. Également un article sur le groupe folklorique des « Déjhouqués ». Et bien entendu nous n'oublions pas le patois saintongeais.

Bonne lecture, et consultez notre site : <a href="http://journalboutillon.com/">http://journalboutillon.com/</a>

Pierre Péronneau

# Hommage à Régis Courlit (Châgne dreit) Maît' Piârre



C'était un homme de la terre, qui vivait à Balzac, un petit village près d'Angoulême. C'était un « pézant », et il en était fier. Il se moquait avec beaucoup d'humour de ces « rapportés », qui viennent de la ville pour vivre à la campagne, mais qui ne supportent pas le chant du coq ou le bruit du tracteur.

C'était un honnête homme, attaché à sa culture saintongeaise et amoureux du patois

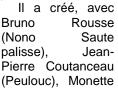
qu'il parlait sans forcer la note.

Et c'était un ami. Il me disait souvent : « Si tu as besoin de moi pour faire du patois, appelle-moi. Je viendrai avec plaisir ». Et j'ai fait appel à lui souvent, comme pour la fête du milla à Saint-Césaire, d'où a été extraite la photo ci-contre.

Il a fait du théâtre dans la Compagnie des « Goules réjhouies », et il était tellement impliqué qu'il fabriquait, chez lui, les meubles qui servaient de décor aux



pièces qui étaient jouées.





Foucaud (Mounette) et Danièle Cazenabe (la Nine), le Groupe des Branle Mijhot.

Il participait activement à la vie de sa commune, dont il fut conseiller municipal.

L'an dernier, peu avant Noël, il m'avait appelé pour me dire : « Je suis le plus heureux des hommes, je vais être grand-père pour la première fois. O s'ra-t-in p'tit drôle ». Il a eu le temps de connaître son petit-fils avant de mourir. Il a lutté avec force, courage, et une volonté extraordinaire, mais comme souvent c'est la maladie qui a gagné. Il y eut une foule considérable à son enterrement, le 16 avril 2014, une foule que la petite chapelle attenante au château n'a pas pu accueillir. Tous sont venus lui rendre hommage.

A son épouse Marthe, à ses deux enfants et à son petitfils, le Boutillon s'associe à leur peine. On peut penser que Régis a retrouvé, au Paradis, avec le Grand Saint-Piârre, tous les anciens dont il était fier : Goulebenéze, Odette Comandon, Chapelot et tous les autres. Voici un enregistrement audio qui date de la matinée Goulebenéze de 2007. Cliquez ithyi : <u>Châgne dreit</u>

Et un texte qu'il a composé en janvier 2012 : Cocorico.

#### Cocorico

Ah mon paure copain thielés aspeuce d' par'vnut, thiélés sotras d' la ville qu' son v'nu nous en marder y veuderiant qu' jhe te transfourme en coq au vin, tu lei neuze (1) quand l' matin, tu lei z'empéche d' faire la grasse matinée, jh'la fait jh'y moué? Et beun moué seus bin content d' t'entende, et tu voué peur lei enmarder m'en vâ t'ach'ter in copain d'même vous v 'répoun'rez o fra mais d'potin.

Étout qui créyant qui l'allant faire la loué thiélés sotras ? Tout les gène, les tracteurs fasant trop d'brut, o faut pas batte la neut o les empêche de dormit. Si l'étiant aussi fatiqué qui disant y dormiriant et peut si dormant pas y l'avant qu'à s'otiuper d' la bourgheoise o repeupl'ra le pays. L'ensilage les empouésoune, l'fumier sent pas a bon .O y a qu' les bourins (2) qu'les ghénant pas, y passant peurtout et thieu ol a pas d'importance ol'é pas ghénant. Quant on cope ine âbe o lé in crime. Thieu o m'fait (l'mot qu'jhe veut pas dire) : n'on préche l'eutanasie peur les chrétiens, mais même queurvé o forait pas coper les âbes. V'créillez pas qui marchant su la téte thiélés parvenus ?

Peur exempe l'aute jhour vous garantis qu'o m'a été raconté ine affaire qu' m'a bin fait piaisi. Thieu paur Eughène enm'nait ses meurlettes au champs, ol'arrive ine auto peur dar in d'thiélés nouviâ v'nu, d' thiélés gas qu' veulent les avantages d'la campagne mais pas les inconvégnants. Thieu sot s'met à gueuler, à corner tant qui peuvait peur passer d'vant, il'avait pas l'temps, ol'en est in qu'é d' la race des aute : peur embaucher a huit heures y par d' chez li a huit heures cinq. V'savez c'qu'o l'é qu' des meurlettes, o y en a ine que s'vire, l'aute s'met en travar, alour l'aute sotra s'trouve dans l'mitant. O y en avé d'vant, darrière, su les coutés y peuvait put n'en sorti. Y baisse thieu carreau et qu'mence a engueuler thieu paur Eughène coume dau pouésson pôrit, l'traite de bouseux, d' gas qui pue, qu'enmarde l'monde. V'la tout pas qu'au même moument o y a ine d'thiellées meurlettes (3) qu'leuve la quoue, n'en fout ine bousée en toussant in bon cot, ha mes paures émis o grépit thieu sotras d' la téte au péds.

Y l'a reun dit, o y a copé l'subiet, il'a fait d'mi tour. A moun avis il a put prend ine douche et changer de mouraines (4). Il a pu étout fare touéléter la bagnole.

Si l'étiant tout sougné d'ine fasson sembiabille, ve vairiez qui nous fout'riant la paix tous thiéllés parv'nu qu' peurnent lei paisans peur dei sots.

(1) Neuzer: Gêner; (2) Bourin: cheval; (3) Meurlette: vache; (4) Mouraines: habits, hardes.

# 23 juillet 1916 : horrible forfait au village de Chez Billon Jhoël

Démarré depuis deux déjà, le conflit de la première guerre mondiale, s'envenime. De plus en plus de pays sont impliqués. La bataille fait rage, tant autour de Verdun, que dans la Somme. Malgré la douleur liée au départ de proches pour ces fronts éloignés, la vie devrait alors être un peu plus paisible au creux de la Saintonge. Et bien du côté de Chez Billon, il n'en est rien.

Josette et Rémy Brun, ardents défenseurs du patois, très impliqués dans la vie de leur commune, et lecteurs assidus du Boutillon de la Mérine, ont tenu à nous faire part d'un tragique fait divers qui a concerné leur petit village, et bouleversé à l'époque, la région alentour.

Les propos de Josette et Rémy, sont appuyés par des « extraits du journal Le Progrès » du Mercredi 26 Juillet 1916

Chez Billon est alors le plus gros village de la commune de Saint Bris des Bois (17770). Joseph Billon, 76 ans à l'époque, et sa femme Louise (née Godin), 66 ans, y vivent et font de l'agriculture/viticulture, et ont certainement une vache (chacun, à l'époque, était propriétaire d'une vache pour le lait et la vente des veaux).

Ils ont un veau à vendre, et le font savoir au boucher de Burie, un certain Bourbeau, ou Bourdaud, on ne sait plus, et il est convenu que ce dernier vienne estimer le veau, avant achat.

Les Billon sont des gens courageux, mais ils ont un grand tort, c'est de se vanter d'avoir de l'or chez eux.

Ils attendaient la visite du boucher dans la journée du dimanche 23 Juillet, mais en fait, le boucher débarque à 11 heures du soir, alors que le couple est déjà couché. Il frappe à la porte, se fait connaître. Joseph se lève et l'accompagne à l'écurie.

Joseph est semble-t-il égorgé séance tenante, façon boucher « gorge tranchée, tête presque séparée du tronc ». Et idem pour sa femme Louise, assassinée de la même manière, mais dans sa chambre.

A ce moment là une voisine, Marie Huort, qui venait de traire ses vaches, entend celle des Billon *bromer* (meugler) anormalement. Elle se rend chez les Billon, pour le leur dire, elle frappe, personne ne répond, et la lumière qui était allumée s'éteint (ndlr : certainement pas toute seule).

« Bon, si vous ne voulez pas répondre, tant pis pour vous » dit-elle, et elle rentre chez elle.

Bien lui en a pris, de s'éclipser discrètement, car le lendemain, le spectacle découvert par les voisins était atroce.

« En sus des cadavres, un grand désordre régnait dans la maison Billon, les meubles avaient été fouillés, ce qui démontre que le vol paraît être le mobile des crimes. Parquet de Saintes et médecin légiste se sont rendus sur les lieux pour procéder à une enquête et à l'autopsie des malheureuses victimes. Les enquêtes et les perquisitions de Monsieur le Juge d'Instruction de Saintes, secondé par les Inspecteurs de la Brigade Mobile arrivent à donner des résultats probants, et mettent sur la piste de l'ignoble assassin qui a agi avec tant de cruauté. On a retrouvé disséminé un peu partout dans la maison, des titres pour une valeur de 12 000 Francs (25 000 Euros de 2014), et une somme de 3 182 Francs (6 500 Euros de 2014), en majeure partie composée de pièces d'or ».

Ce que ne dit pas cet article de journal, c'est que le couteau utilisé pour ces forfaits aurait été retrouvé, qu'il s'agissait bien d'un couteau de boucher, et que tous les indices concordaient (date, lieu, heure, couteau, façon de

l'utiliser,...) quant à la probable culpabilité du boucher, recherché, retrouvé, jugé, et condamné au bagne à perpétuité, où il finit ses jours. Mais il n'aurait, paraît-il, jamais avoué ces crimes.

Un « Ouf » tout de même pour le veau, qui ce jour-là eut la vie sauve!

Vous pouvez encore trouver les pierres tombales des malheureux Joseph et Louise Billon, accolées au mur de l'église dans le petit cimetière perché de Saint Bris des Bois.

Triste fait divers

effectivement, mais le Boutillon tentera prochainement de vous faire découvrir ce charmant petit village qui domine l'Abbaye de Fontdouce sous d'autres aspects beaucoup plus conviviaux.



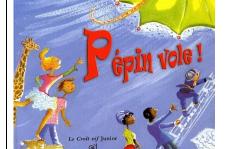
## Un livre à vous conseiller Maît' Piârre

Un parapluie oublié à Arbrecourt par Anne-Marie, lors d'une répétition générale de Pierre Dumousseau et de ses complices sur Jacques Brel (Boutillon n° 27), et l'imagination de Pierre se met en route. Ce parapluie, il faut qu'il lui arrive quelque chose.

Alors le parapluie s'envole, passe entre plusieurs mains pour arriver finalement chez ... Je ne vous dirai pas la suite. Très beau texte de Pierre Dumousseau, magnifiques dessins de Martine Ortiz, bref un livre pour les petits (et les grands) dans la collection junior du Croît vif.

Et il se trouve que l'héroïne de l'histoire, je la connais bien, et même très





bien. Pépin vole, de Pierre Dumousseau et Martine Ortiz, au Croît vif.

Prix du livre : 13 euros. A commander sur le site : Croît vif junior.

## Le passage du futur Roi d'Espagne à Écoyeux en décembre 1700 Maît' Piârre

Écoyeux est un joli petit village de Saintonge, au nord de Saintes, sur la voie romaine qui va de Saintes à Aulnay et Poitiers. En ce jeudi 23 décembre 1700, malgré le froid, la population s'est rassemblée en bordure de route, pour attendre un convoi composé de personnalités que l'on n'a pas l'habitude de voir en ce lieu : trois Princes de sang, accompagnés de deux hauts personnages de la Cour du Roi Louis XIV, et bien sûr d'une escorte. Car on ne sait jamais, si par le bon vouloir et la bonté de ces messieurs, quelques pièces de monnaie étaient lâchées ...

Monsieur le Curé Rethoré est présent avec ses paroissiens, et c'est lui qui a écrit, dans le registre paroissial, un très beau reportage sur cet évènement.

Les trois Princes de sang sont les fils du Grand Dauphin Louis de France (fils héritier de Louis XIV) et de Marie Thérèse de Bavière : Louis, Duc de Bourgogne, qui sera le père du futur Louis XV, Philippe, Duc d'Anjou (1), et Charles, Duc de Berry. Ils sont accompagnés des Ducs de Beauvillier et de Noailles.

Paul de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, a épousé en 1671 la seconde fille de Colbert.



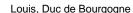
Philippe, Duc d'Anjou

Chef du Conseil des Finances en 1685, il devient successivement le gouverneur des trois enfants du Grand Dauphin. Il est donc normal qu'il fasse partie des voyageurs. Il est âgé de 52 ans.

Anne-Jules, Comte d'Ayen puis Duc de Noailles à la mort de son père Anne de Noailles en 1678, fut nommé capitaine des gardes du corps, Gouverneur du Roussillon puis du Languedoc.

Maréchal de France en 1693, il fit campagne en Catalogne et en Cerdagne. Il est âgé de 50 ans.







Charles, Duc de Berry

Alors pourquoi cet équipage, qui venait de Versailles et était passé par Saint-Jean d'Angély, allait-il s'arrêter dans cette petite paroisse d'Écoyeux ? Pour dîner, pardi!

Mais la raison principale est un problème de succession, et c'est là où la petite histoire d'Écoyeux rejoint la grande histoire de la France et de l'Europe. Alors, avant de revenir à Écoyeux, rappelons les faits. En France, donc, en cette année de grâce 1700, régnait Louis XIV. Ce sont ses trois petits-fils qui sont dans le carrosse.

En Espagne régnait Charles II. Sans héritier, et sentant la mort venir, le 2 octobre 1700 il fit un testament dans lequel il demandait que Philippe d'Anjou, second fils du Grand Dauphin, devienne l'héritier du trône d'Espagne, à condition que jamais ne soient réunies les couronnes d'Espagne et de France.

Charles II meurt le 1<sup>er</sup> novembre 1700, il sera le dernier Habsbourg régnant sur l'empire espagnol. Louis XIV est mis au courant le 9 novembre. Il hésite encore à accepter le testament car il sait qu'il risque d'y avoir un conflit, plusieurs héritiers potentiels réclamant le trône d'Espagne, et parmi eux l'archiduc autrichien Charles de Habsbourg.

Finalement le Roi accepte que Philippe d'Anjou prenne la couronne d'Espagne, ce qui entraînera un conflit avec les autres nations européennes qui se sentent menacées, conflit que les historiens appelleront « la guerre de succession d'Espagne ». Mais ceci est une autre histoire. Revenons à notre petite paroisse d'Écoyeux.

La foule commence à s'agiter, car on entend le bruit des sabots des chevaux sur la chaussée qui avait été rénovée pour l'occasion. Donc je passe la parole à Monsieur le curé, qui donne déjà le titre de « Roy » au jeune Duc d'Anjou, alors âgé de dix-sept ans seulement, en route pour l'Espagne.

C'est devant l'Hostellerie de l'Écu que « le Roy a disné en son carrosse ». Monsieur le Curé a noté avec beaucoup de détails la place des convives à l'intérieur du carrosse, selon une étiquette très précise. « (Le Roy) occupait le derrière avec Monseigneur le Duc de Bourgogne à sa gauche son frère aîné, et au devant du carrosse Monseigneur le Duc de Berry (son autre frère) tenant la droite, Mes Seigneurs les Ducs de Beauviliers et de Nouailles à ses costés à la gauche ».

Si Monsieur le Curé s'est approché si près de ces éminents personnages, c'est certainement pour solliciter une aide financière en faveur des ayant-droit « de pauvres gens » de la paroisse de Sainte-Même « qui avoient esté ensevelis sous la chute d'un mur de jardin situé vis-à-vis la porte de l'ancienne auberge de Saint Louis du mesme bourg ». Sainte-Même est un village situé à environ 5 kms d'Écoyeux en direction de Saint Jean d'Angély.

Et Monsieur le Curé donne le détail des sommes distribuées généreusement par le futur Roi. « Il fut délivré manuellement à la veuve de Barthélémy Néron dont l'extrait de sépulture est à la fin de la page précédente, la somme de vingt trois Louis d'or de treize liares pièces, et pareille somme fut délivrée à son gendre, et quatre Louis d'or du mesme prix à un homme de Sainte-Même d'où ils estoient tous trois, et un nommé Duret de ceste paroisse eut huit Louis d'or du mesme poids ».

A la page précédente du Registre, le Curé a en effet noté que « le mardy jour de Saint Thomas et vingt et unième jour de décembre 1700 fut ensépulturé dans le cimetierre d'Escoyeux par moy soussigné le corps de Barthélémy Néron, âgé de soixante ans ou environ, sa profession écardeur de laine, habitant de la paroisse de Sainte Même,

époux de Jeanne Bégusseau, le dit deffunt tué sous les ruines d'un mur vis-à-vis l'auberge de Saint Louis... ».

Le Curé nous apprend que cet homme travaillait sur ordre du Roi pour « rendre les chemins viables pour le passage du Roy d'Espagne et de sa maison ». Pour rendre les chemins praticables, on avait fait venir des personnes de Sainte Même, et certainement aussi des paroisses environnantes (Brizambourg, Saint Hilaire de Villefranche, Bercloux, Nantillé). Cela faisait partie des corvées auxquelles étaient astreints les paroissiens, pour le compte du Seigneur local ou même pour le compte du Roi. Barthélémy Néron n'a pas eu de chance, mais il était logique que sa veuve perçoive une indemnité.

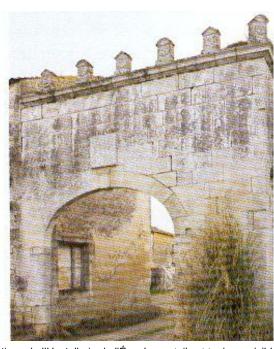
Le curé ne nous le dit pas, mais les voyageurs ont dû repartir après avoir « dîné ». Je rappelle que, sous l'Ancien régime, le dîner était le repas de midi, le soir c'était le souper. Venant de Saint-Jean d'Angély (à quinze kilomètres environ), les convives se sont simplement arrêté, sur le coup de midi, c'était une étape prévue pour reprendre des forces.

Le passage de tous ces grands personnages a constitué un événement important pour la petite paroisse d'Écoyeux, et le Père Vicaire Rethoré nous en a fait un excellent reportage.

(1) Philippe V d'Espagne, second fils du Grand Dauphin, naquit le 19 décembre 1683 au château de Versailles. Après être monté sur le trône d'Espagne, il épousa Elisabeth Farnèse, avec laquelle il eut plusieurs enfants dont Charles (Charles III d'Espagne) et Ferdinand

(Ferdinand VI d'Espagne).

Il mourut le 9 juillet 1746 à Madrid. L'actuel Roi d'Espagne Juan Carlos en est un descendant direct.



Vestiges de l'Hostellerie de l'Écu. Le portail est toujours visible à la sortie du bourg d'Écoyeux

## Thieuques dates à r'teni

## Festival de musique à Saintes

A l'Abbaye aux Dames du 11 au 19 juillet 2014. Pour voir le programme, consultez le site :

http://www.abbayeauxdames.org/agenda-fds2014/2014/07/

#### Les oreilles en éventail

Festival des arts de la rue. Gratuit. Des musiciens seront dans les rues de Saintes du 1<sup>er</sup> au 3 août 2014

### **Spectacles de Pierre Dumousseau**

- jeudi 5 juin à 17h30: présentation de l'album "Pépin vole!" et autres contes pour les jeunes et les moins jeunes, à la médiathèque de Meschers s/ Gironde (salle du conseil).
- samedi 28 juin à 21h00 : balade contée et musicale (avec Stéphanie Brouard) autour de l'Abbaye de Sablonceaux : tous publics.
- samedi 12 juillet à 16h00: balade contée et musicale (avec Stéphanie Brouard) dans les vignobles et les chais, à Mortagne s/Gironde; + apéri-conte et pique-nique.
- dimanche 3 août après-midi : salon livres "jeunesse" et spectacle "Démons et Merveilles" (contes et chansons du littotal charentais, avec Stéphanie Brouard) : office du tourisme de Mortagne s/Gironde

Plaisirs de saison en Saintonge romane, entre mai et octobre 2014 : visite des villages et des églises, balades romanesques et gourmandes, marchés et repas fermiers du soir. Voir le lien :

www.facebook.com/Animations.en.Saintonge.Romane

## Fest'O pineau

à Burie le 8 juin 2014, avec les Binuchards.

## Association des amis du Jardin de Gabriel

A.G. le 16 juin à la Salle des fêtes de Nantillé (15 heures)

#### Festival de Poullignac

Poullignac est un très joli village de 80 habitants, entre Barbezieux et Montmoreau, et depuis plus de vingt ans un festival de patois est organisé.

Cette année, c'est le dimanche 29 juin que la fête va se dérouler, avec une entrée gratuite comme d'habitude.

Le matin, ceux qui le souhaitent peuvent assister à la messe, dans la magnifique église.

A midi, repas, avec cochon grillé (14 euros).

Le spectacle débute à 14h/14h30. De nombreux Patoisants : Birolut, Rabat l'égail, la Mounette, la Gassouillette etc... et Nono Saut'Palisse à la présentation.

Les habitants participent au spectacle avec, cette année, l'histoire de France revue par Poullignac sur Louis XVI et la Révolution.

Il faut féliciter la Municipalité, et son Maire Mireille Niesser, qui organisent cette sympathique manifestation.

## O faut aller à Poullignat!

## **Groupe folklorique "Les Efournigeas "**

6 juillet : nous organisons une brocante à Semussac 12 juillet : nous dansons pour la fête du 14 juillet à Fléac sur Seugne

3 août : fête des battages à Semussac 9 août : fête du pineau à Epargne 10 août : fête des battages à Torxé 23 août : fête du melon à Semussac

#### Pique-nique chez le vigneron indépendant

Le samedi 7 juin. Visite de Bassac et du village des gabariers à Sain-Simon (16). Inscription :

http://www.bernardbegaud.net/content/30-pique-nique-vigneron-independant

## A propos de ...

Dans le n° 35 du Boutillon, nous avions sollicité nos lecteurs sur deux sujets.

## A propos de Gatineau et Maît' Pruneau.

#### Réjane Maixent nous répond ceci :

« Maît' Pruneau, dit Birolut, de son vrai nom Léon Périnaud, Villa "La D'mi-Ration" St Porchaire. Il a habité également à St Agnant Les Marais.

Après la Mérine à Nastasie, il a joué toute la tournée de la pièce Le Crassou (du Docteur Jean) sous la direction de Marquerite Jean, dans le rôle de Cothiurou.

Il a écrit "Contes et fables" en patois recueil N°1, mais il n'y a pas eu de numéro 2.

Marguerite Jean lui écrivait : "Mon cher Birolut, Cothiurou, Maît' Pruneau et Cie" sur une enveloppe qui lui était destinée:

Monsieur Léon Périnaud Dit Maît' Pruneau Auteur et interprète Saintongeais à Saint Agnant Les Marais Charente Inférieure »

#### Et Charly Grenon ajoute:

« Ma découverte de *thieu l'homme* remonte aux années 50, où j'eus le plaisir de le citer dans le Subiet de Jean Daviaud, alors bimensuel, édité à Bordeaux. J'étais tombé sur sa patoisante prose dans l'un des devanciers du Subiet, « Le piaisit des Chérentes » ...

Spécialiste du vers patois rabelaisien, Maît' Pruneau collabora plus tard au « Piron » de Goulebenéze et Savary. Outre sa truculence, ce qui m'avait accroché, chez Maît' Pruneau, c'est qu'il faisait suivre son châfre des qualités : marchand de groûs bots, groû marchand de bots, marchand de bots en groû. L'auteur avait le sens de la formule, et en usait avec esprit, comme le fera Raymond Devos.

Il indiquait également soun endret : Villa la d'mi-ration à St Porchaire. Une trouvaille géniale que Mme Andrée



Thiéry (l'une des nombreuses Nastasie de La Mérine, qui fut sa partenaire sur les planches) nous avait explicité: Léon Périnaud était bénéficiaire d'une demi-pension.

L'illustration ci-contre figure deux fois dans l'édition 1930 de « La Mérine à Nastasie », en hors-texte pleine page et en réduction en quatrième de couverture. Elle évoque la séquence culte de la réconciliation entre Birolut (L. Périnaud) et

Beurchut (le rouffiacais Gatineau, voisin du Docteur Jean), à gauche sur le cliché, se frottant la joue en souvenir cuisant de la gifle administrée par son interlocuteur. C'est à partir de sa prestation dans la Mérine que Léon Périnaud ajoutera à son châfre de Pruneau celui de Birolut, suivant l'usage de la plupart des interprètes de la pièce.

L'illustration de droite, dans le n° 35 du Boutillon, figure en



couverture d'un recueil de « Contes et fables de Maît' Pruneau dit Birolut », émolé par Savary, à Saintes, sans date, mais probablement à la veille de la Seconde guerre mondiale ...

Avant même les débuts de Goulebenéze en intermède aux côtés de Bounicot de Cougnat, en 1902, lors de la création de la Mérine, Maît' Pruneau fut, incontestablement, l'un des meilleurs chroniqueurs patois de cette période, dominée par les génies du Docteur Jean et

Barthélémy Gautier. Son partenaire Gatineau, quant à lui, sera plus tard maire de Rouffiac.

Gloire donc à thiellés mondes de Saint-Porchaire, point des têtes de sot d' la manière, comme le définit si bien Goulebenéze, précisément, en chansonnant « Le pou du ciel » : les Périnaud, les Mignet, les Morison Gasquet ... Et moué tou, pour faire bonne mesure! »

Vous retrouverez, en page 8, une petite fable de Maît' Pruneau.

## A propos des p'tits gâteaux coquins.

La cousine de Jhoël (cousine Jheanine) nous écrit :

J'ai montré le Boutillon à ma mère : Elle pense avoir reconnu les pâtisseries exposées. La brioche tressée, s'appelle un rameau, en rappel du rameau d'olivier, symbole



de paix. Celui en forme de triangle serait une cornuelle, les trois extrémités en pointes, représentent la Sainte Trinité. Le rameau de buis béni, était placé dans l'orifice central. Ces pâtisseries traditionnelles étaient vendues, sur le parvis de l'église le jour des Rameaux.

La cousine Jheanine a raison, mais en réalité la religion s'est approprié, comme souventes fois, une coutume d'origine païenne.

Ces deux gâteaux sont des symboles du rite de la fécondité. Le gâteau de gauche, appelé « rameau », ou « pigne » ou encore « pine » a une forme phallique évidente. Quant au gâteau de droite, « la cornuelle » ou « canaule », sa forme en triangle, avec un trou au milieu, se passe de commentaire ...

C'est finalement grâce à la religion que nous avons encore la trace, depuis plus de 2 000 ans, de ces coutumes païennes. Les curés n'hésitaient pas à bénir, le jour des Rameaux, les « pignes » en question. « Et vu qu' jh'ai fait bénit ma pine, a c't'heure, m'en vas bouère ine chopine, té, peur fêter thiellés Ramiâs », écrivit le patoisant Zivat d' Bonthieur dans sa poésie en patois sur le Printemps.

Charly Grenon nous a adressé un article sur ces symboles que nous ferons paraître dans le prochain Boutillon.

## Chemins d'Asnières et d'ailleurs

### **Jhustine**

Dans notre commune quelques chemins, par leur dénomination, évoquent des activités du temps passé. C'est ainsi qu'au nord de notre commune, se trouve « le chemin des meuniers »; cet itinéraire était emprunté autrefois par les habitants du « Pays bas » (1) qui venaient faire moudre leur grain aux nombreux moulins à eau établis sur la Boutonne et son affluent, la Nie. On en aurait recensé cent vingt à une époque! Sur notre commune, ce chemin, empruntait l'ancienne route de Jarnac à St Jean d'Angély sur environ deux kilomètres puis, à quelques centaines de mètres du hameau de la Rue, il bifurquait en direction de St Julien de l'Escap. A noter que cet itinéraire n'est jamais passé par la Rue, contrairement à ce que pourrait le faire croire le nom donné à un chemin desservant ce hameau.

Au sud de la commune, en direction du hameau de la Leu sur la commune de St Hilaire, on trouve un autre chemin à l'appellation tout aussi expressive « le chemin de Cognac ». Par cette voie, les petits bouilleurs de cru des campagnes environnantes allaient livrer leurs eaux de vie aux maisons de cognac. Les fûts du précieux breuvage étaient montés sur des charrettes tirées par des chevaux. Le règlement se faisait en louis d'or, à la livraison, ce qui, sur le chemin du retour, faisait une proie facile pour les malandrins.

Pour se protéger de ce risque, on s'organisait en convoi pour décourager d'éventuels agresseurs. Pendant le trajet, les accidents étaient fréquents, notamment en raison du mauvais état de la chaussée : chargements mal arrimés, roues qui lâchaient, mais aussi chevaux qui s'emballaient.

Pour arrondir un peu plus l'escarcelle, une fois la livraison effectuée, en revenant, certains chargeaient des pierres de construction du côté de St Même les carrières (près de Jarnac, en Charente) pour les livrer dans le Paysbas. On suppose que sur la partie ouest, le chemin de Cognac aurait pu se confondre avec le chemin saunier. La motorisation à mis fin à cette activité.

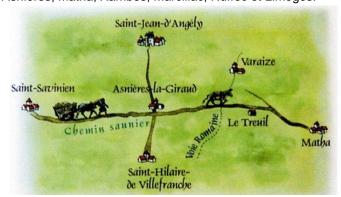
Enfin, il y a mille ans, le territoire de la commune était déjà traversé par une voie de communication importante, certes moins bruyante que l'actuelle D 150, (ex RN 150), mais aussi importante pour le commerce de la région: le chemin saunier (2). D'ailleurs, le village en tire probablement son nom : Asnières comme âne servant au transport du sel ; probablement un relais sur le chemin saunier, le lieu où l'on change de monture. Le chemin passe à seulement quelques centaines de mètres du bourg.

L'an 867, Vulgrin 1<sup>er</sup>, Comte d'Angoulême, décida la construction des forteresses de Matha et Marcillac pour arrêter les incursions normandes et préserver, entre-

- (1) Le Pays-bas est la partie de la Saintonge qui va de Burie à Matha et jusqu'à Bréville.
- (2) Un article sur le chemin saunier est paru dans le bulletin communal d'Asnières il y a quelques années.

autres, la circulation terrestre sur le chemin saunier, circulation capitale pour le Comte d'Angoulême.

Du reste, jusqu'au 13<sup>ème</sup> siècle, seule la voie terrestre fut utilisée pour le transport du sel. L'axe qui nous intéresse partait de St Savinien pour atteindre le Massif Central, via Asnières, Matha, Xambes, Marcillac, Ruffec et Limoges.



Si Vulgrin prévoit de protéger le chemin saunier contre les invasions normandes c'est qu'il connaît, en ces temps Moyenâgeux, son importance pour l'accès à la mer donc l'accès à « l'or blanc » des marais de Brouage et d'Oléron : le sel. Le sel est capital, c'est le seul moyen de conservation des aliments. Son approvisionnement constituait un problème majeur pour les régions éloignées de l'Atlantique (Angoumois et Limousin) et celles dont le climat ne permettait pas de le récolter par évaporation de l'eau de mer (Europe du nord). Tôt au Moyen-âge se développe un commerce florissant entre la Saintonge et l'Europe du nord par voie maritime, entre la Saintonge, l'Angoumois et le Limousin par voie terrestre : le chemin saunier. Bientôt seront installés des péages : Marcillac vers 1150, Xambes de 1080 à 1182.

Ce commerce connaîtra un essor constant en raison de l'accroissement de la consommation de viande dans les villes, lié à l'importance sociale du rôle des bouchers au 14<sup>ème</sup> siècle, des besoins de l'industrie des peaux et des cuirs liés aux exigences des équipements militaires, de l'ameublement et de la mode des fourrures.

A l'inverse, la région a exporté ses vins vers l'Europe du nord dès le 12<sup>ème</sup> siècle. On peut penser qu'une partie du trafic passait par le chemin saunier pour rejoindre la Charente à Taillebourg et St Savinien. Charrettes, chariots, mulets ânes et bœufs ramèneront du Limousin le bois de chêne nécessaire à la tonnellerie pour le transport des vins de Saintonge puis pour le stockage des eaux de vie de cognac.

Au gré de l'histoire mouvementée de la région, le chemin saunier connaît des fortunes diverses. La voie fluviale supplante un temps (14<sup>ème</sup> siècle) la voie terrestre avant que celle-ci ne redevienne opérationnelle après la guerre de Cent ans qui a laissé le fleuve Charente peu utilisable.

Dans l'état des connaissances, après la Révolution, pour des raisons techno-économiques, le chemin du sel perdra de son importance stratégique au point que les historiens se contentent souvent d'y faire une simple allusion.

## Les machines à laver en 1900 Noéléon

Si les bujours de nos lavandières ont constitué à leur époque une innovation qui aura duré environ deux siècles, il faudra attendre le début du 20<sup>ème.</sup> pour voir apparaître de nouvelles technologies assez élaborées. Les premières

machines à laver électriques n'arriveront que vers les années 1950 (après

guerre). Dès 1900 des prototypes commencent à circuler dans le commerce ainsi qu'en témoigne



cette affiche prônant les avantages de la « Laveuse mécanique ».

Le procédé est simple et astucieux. Dans un premier temps, commencer par ouvrir la trappe d'accès de cette

machine en bois de cèdre, pour introduire dans la caisse le linge nécessaire pour une lessive.

Ensuite, arroser le linge qui aura subi préalablement un premier décrassage à la main (on dit: essanger). Remplir d'eau très

chaude et savonneuse jusqu'à mi-contenance de la caisse. Après avoir fermé le couvercle, la laveuse peut

commencer à imprimer un mouvement de bascule alterné et régulier. L'eau et le linge ainsi 'bercés' sont en contact et agissent de concert en vue d'obtenir le blanchissage souhaité.



En fin de cycle, l'eau est évacuée par un trou se trouvant dans le bas de la caisse. Celle-ci étant munie d'une poignée de chaque coté, deux laveuses peuvent s'entraider pour partager effort et fatigue.

Ces machines « révolutionnaires » sont visibles chez Marie-Hélène et Christian Baudry au village de chez Chiron commune de St Hilaire de Villefranche (Tél 05 46 95 32 42).

On peut également en profiter pour visiter une importante distillerie où les alambics fort bien alignés fourniront à la saison, la récolte de cognac et de pineau. Des produits de qualité que l'on peut déguster à souhait dans le splendide local de réception judicieusement aménagé et décoré par Mme et Mr Baudry.

Au cours de la dégustation qui s'impose, ils vous livreront avec plaisir les secrets de leur réussite.



Autre modèle plus récent :

La Machine à laver avec tambour

Monté sur pieds cet ensemble est composé d'un tambour ouvrant pour garnir l'intérieur de linge et d'eau chaude savonneuse.

Une manivelle (que l'on aperçoit) permet de tourner le tambour le temps nécessaire pour une lessive performante.

Sur la photo de droite on observe le foyer permettant de chauffer l'eau utile pour l'opération.

L'orifice du foyer chauffant l'eau est muni d'un tuyau en zinc d'où sortira la fumée.



## Kétoukolé Jhoël

In p'tit Kétokoulé, o peut pas faire de mau! Indice :

Les accessoires sur les deux photos jointes, ont tous une même finalité, appliquée à un bestiau, dont on parle en page 2, du présent Boutillon.

Alors : noms français, chérentais et finalité ?

On attend vos réponses. Solution dans le Boutillon de septembre.





# Le Groupe folklorique du Grand Village Plage : « LES DÉJHOUQUÉS »

#### L'origine du nom de notre groupe

On appelle "déjhouqués" ceux qui, dès le lever du soleil, quittent le lieu où ils ont passé la nuit, comme font les volailles. Celles-ci, au soir tombant, se "jhouquent", c'est-à-dire se réfugient sur un juchoir pour y dormir à l'abri du danger. Au matin, très tôt, lorsqu'elles s'en vont courir dans les champs, elles se "déjhouquent". C'est avec une pointe d'humour qu'on applique l'expression aux personnes. A quelqu'un qui arrive tard à son travail on dira:

"Tu t'es pas déjhouqué de boune heure !" Et, ceci expliquant peut-être cela, s'il tarde le soir à rentrer chez lui, il méritera le nom de "jhouquetard".

## Le rôle du groupe

Son rôle est de grouper des Oléronais et leurs amis, amoureux des traditions et de les faire participer au maintien et à la diffusion des arts et traditions de l'île d'Oléron : danses, coutumes, patois, chansons, etc... tout en développant entre ses membres les sentiments de solidarité, de tolérance et de coopération caractéristique d'une famille unie.

Le groupe anime à la demande des manifestations en costumes de l'époque allant de 1830 à 1900 aussi bien dans l'île que sur le continent (campings, maisons de retraite.....). Chaque année les Déjhouqués organisent et animent trois kermesses estivales dont une avec son et lumière et à l'automne, la traditionnelle soirée charentaise.

Les Déjhouqués participent aussi aux fêtes traditionnelles dans l'île comme celles de Saint DENIS, Saint GEORGES, la fête du sel, la fête des jardins, la prestigieuse fête du MIMOSA à St TROJAN ......

### Vous désirez devenir un Déjhouqué?

Rien de plus simple : il suffit de nous rejoindre un vendredi soir dès 20h30 à la salle des fêtes de Grand Village Plage. Que vous soyez danseur, musicien amateur ou plein de bonne volonté, vous serez accueillis dans une ambiance conviviale. Même débutant, vous parviendrez à évoluer sur les danses les plus simples au bout de quelques semaines.

Pour tout renseignement, contactez Maryline Chauvin, Présidente du groupe au : 05 46 47 42 89.



## Nos lecteurs nous écrivent

Depuis la création du site internet, et sa mise sur Facebook, nous avons des lecteurs qui habitent dans toute la France (Lille, Toulouse, Strasbourg, Grenoble ...) et à l'étranger (le Canada notamment). Nous les remercions de nous faire des commentaires.

Voici les principales remarques que j'ai relevées jusqu'à présent :

De loin le meilleur « canard » en ligne de la région. Très suivi et très attendu dans nos bibliothèques, où chaque numéro est déposé.

Grand marci moun émit, les membres du Comité de rédaction allant avoèr les soteuilles (les chevilles) enfiées !

Nos lecteurs nous demandent souvent plus de pages et une parution plus fréquente : « trop bien mais trop court ».

Nous en sommes conscients, mais il faut vous dire que nous sommes tous des bénévoles, nous avons d'autres activités à mener à part le « Boutillon », et il nous est difficile de faire mieux. Nous privilégions la qualité et pour cela, en bons charentais, nous aimons prendre notre temps. Mais nous invitons nos lecteurs à nous proposer des articles pour alimenter notre journal. N'hésitez pas, ce sera pour nous une aide précieuse.

Les gagnants du Kétoukolé devraient avoir leur nom. Nous l'avons déjà fait, nous avons donné le nom des gagnants à plusieurs reprises et nous allons continuer. Un de nos lecteurs de Lille nous écrit ceci : « Messieurs les journalistes du Boutillon, pourquoi ne pas élargir un peu vos reportages en dehors de la région des Charentes. Il y a des nombreuses choses à voir et à montrer à quelques pas de nos frontières, et en tant que guide touristique je peux vous aider ».

Notre journal est avant tout concentré sur la culture charentaise. Cependant nous ne voyons aucun inconvénient à ce que vous nous adressiez des textes, et le Comité de rédaction vous donnera un avis.

Pouvez-vous faire de la publicité pour les producteurs locaux, en surfant sur la notoriété du « Boutillon », quitte à vous faire payer en produits locaux ?

Nous avons décidé de ne pas faire de publicité. Notre journal est gratuit et les membres du Comité de rédaction ne perçoivent aucune rémunération. Par contre, nous pouvons être amenés à parler des productions locales (notamment de la distillerie du cognac) à l'occasion de reportages.

Un biton de Ruffec nous écrit : pourquoi ne pas organiser une réunion avec les membres du Boutillon et leurs lecteurs, en un lieu défini, autour d'un verre.

Chiche! Rendez-vous tous à la fête du milla à Saint-Césaire le dimanche 28 septembre 2014. Nous en parlerons dans le Boutillon de septembre.

Le Webmaster : Le fî à Piârre

## In' petite annonce

Nous venons de recevoir d'un de nos lecteurs, qui habite à Chantemerle sur la Soie, et qui exerce la profession de *pézant*, la petite annonce suivante :

Jh'ai in' paire d'âchets à vendre, in mâle et in' fumelle. Él'vés dan' ine târre biologhique. O coût'ra 150 ûros à thieûlà thi veurat les ajh'ter.

Pour ceux qui ne le savent pas, l'âchet est un ver de terre. Ceux qui sont intéressés peuvent s'adresser au Boutillon qui fera suivre. Et notre biton ajoute :

Jhe seût çalibataire, et jh'aris d' besoin d'in' fame peur teni la maison: jhenser la piace (balayer), sincer (passer la serpillère), fère la vaisselle, tirer les vaches, et si o raste in p'tit d' temps, tirer les bois et attacher dans les veugnes. Et si o-l adoune, n'on peurat p'tête s'acoubier.

Bien entendu, si in' bitoune est intéressée par cette annonce, qu'elle s'adresse au Boutillon. Une précision : notre homme n'a pas envoyé de photo ;

## Les patoisants d'aute foués Maît' Pruneau

## Le bat-égail et l' bedet

Fabye

Pour dire dans les souérées, les r'pas d' gorets, les enteurments, les festins d' noces et peurtout vour n'on s'amuse

Sû le bord d'in foussié, capi le long d'in chail, In' avorton de bét', pâs pu grouss' que reun, De l'espéc' des crapiâs, ou beun des bat-égail, Ou encor' des gueurneuy, - sais point bin beun, R'gardait d'in air envioû, in jholi p'tit bedet, Thi mangheait de cont' li, in jhour qu'o fasait biâ. Vous l' queneussé p't'ét' beun, il est à Chardounet,

Bedet : veau Chail : caillou Bat-égail : grenouille Agoubli : accroupi Ol est l' frut d' sa grouss' vach' et d' son viâ Beurtounâ, Thiell' saloprie de bét' – jhe parle dau crapiâ – Thi s'enneuyait tout pien d'ét' de min-m'agoubli, Dessit à n'in coulègue : « Tu voué beun thieu p'tit viâ ? Dans in' heur', si jh' voulis, jhe s'ris pu groû que li. Faurait, peur thieu, qu'i dit, que jh' tir' à moué bin fort ». I zou fait. « Peû que jh' feurm' la goule, peur pas que l'vent s'en alle,

En m' mettant à thiu piat, de m' condamner l' trou d' balle ». Si toût dit, si toût fait, vanitoû coum' in cheun, Voué-là thieu l'inoucent thi couminc' soun ouvraghe. I jharpait! I teurpait! I qu'nait!! O sarvait d' reun, Si beun qu'au bout d'in' heur', i n'en queurv' de raghe.

## MOURALITÉ

Jhe queneûx bin des ghents qui tout coum' thieû crapiâs - O y en a teurjhou, - teurjhou y en a t'oyu ? Qui de jhaut thi l'étiant, avant d'valé bin bâs, En voulant coum' n'on dit, peter pu jhaut qu' le thiu!

## Les patoisants d'aneût

Voici trois patoisants qui ont du talent et font honneur au patois saintongeais. Deux que nous avons filmés au cours d'un spectacle, et la troisième, Nadia, qui nous a adressé un teste sur le printemps.

## **Rosalie (Aliette Pelletier)**

Elle a déjà eu les honneurs du Boutillon. La voici dans un monologue de Goulebenéze, « La loterie nationale »,



enregistré au cours de la Matinée Goulebenéze de janvier 2014. Cliquez : Rosalie

#### **Jhustine (Guy Chartier)**

C'est notre ami du Comité de rédaction, in biton d'Asnières la Giraud, qui habite pas très loin du

château d'eau qu'il estime

être le plus haut d'Europe.

Voici un texte de son cru, enregistré lors de la fête du milla de septembre 2013. Cliquez : <u>Jhustine</u>

# La Nanette de Fresneau (Nadia)

Elle nous a déjà remis des textes que nous avons fait paraître dans le Boutillon. Elle fait également partie d'un

atelier patois à Briou, in villaghe dau coûté de Matha.

Voici un joli petit texte sur le printemps.

#### LE PRINTEMPS

Et bin thiette an'née ol é envec d' l'avance que l' printemps est arrivé. Ol a pu d'saison. Su moun' almana' i d'vait arriver au 20 mâr ! Pendant 5 moués on

en rêve et quand il est là jhe sont impatient car la tarre coumence à s'réveiller, les p'tit osiâs chantant et là, chaqu'd'in i va d'son coumentaire.

## Les optimisses songheant :

- aux jhors qui s'rant pu long peur « r'vivre et avouère le moural» coume i disant.
- au piaisi de pousser l'enghin qui cope l'harbe (mais là i tarz'ront pas à s'piend' parce qu'o r'vint souvent, le peu qu'o mouille).
- à pianter des fieurs dans leu jhardrin.
- aux jhornées à la piaghe sur nout' belle côte chérentaise et les colations en pien'âr.
- aux sérées assis su in banc peur prenre le fret envec les vouésins.
- aux « ponts » coume i disant peur thieu qui travaillant dans d'grousses enteurprises.
- à l'aillet pianté en Novembe qui mangh'rant le 1<sup>er</sup> Mai envec dau graton en companie des émits.
- aux biâ légumes qui z'achet'rant au marché de Matâ ou St Jhean d'Anghélique.

Les drôlesses zèles au moument qu'a quitt'rant leu « jean » peur mette des jhupes qu' arrivant à mi thieusse envec in corsaghe découll'té peur fare vouère leu bronzaghe artificiel et peur çartaine leu tatouaghe. O faut qu'o prenne l'ar! Et que séjh'i encouère? Enfin que d' boun'chouses ; tout thieu biâ monde habitant aussi bin en ville qu'à la campagne.

#### Les pessimisses songheant :

- aux jhornées où o fo t'embaucher d' boune heure dans les champs en rason des grousses chaleurs jusqu'à soulail couchant.
- au ghèle qui peut fère dau mau aux veugnes et aux âbres fruitiers tant qu' les saints de yaces sont pâ passé et la lune rousse otout. Manqu'ré pu qu'au ghèle, la boune affaire!
- aux ouraghes qui peuvant faire pourri le rasin et là, o faut droquer encouère et encouère.
- au bié, à la baillarghe, au soulail, au garouille, au segyie et bin d'autes chouses qui pouss'rant dans thiellés champs. Tout thieu peuvant ête mis à bât peur des bouillards et des cots d'vent et emprès y s'rant pas aizit à mouessouner.
- au jhardrin potagher où i piantrant ou sèm'rant des patates, des salades, des monjhètes et des piates otout, des toumates, des pezas, des courghettes, etc...

Dans les patates o y a les doriphores qu'o fo seurveiller tous les jhours pace qu'olé un drôle d'animau. Olé un gormand des fieurs et sans fieur pas de patate. (Tant qu'le doriphorat s'ra su les patates et pas su les belle-mères coume zou écrivait thieu bon Goulebenèze et bin tant mêu peur le monde!).

Peur le jhardinaghe au potagher, ol é les bourghouèses qui zou v'lant, mé au bout de quèques cueillettes a quenant car o faut s'baisser et a l'avant mau t'au ratelier de l'échine et a son bin acabassé emprés.

- fare otout des consarves peur l'hivar. Mé peur fare piaisi à leus'houme que feriant-elle pâ ? I s'rant bin hureux de mangher tout thieu envec leu famille. Et coume ola t'ine raballée de pots i peuvant'en douner aux drôles qui sont acoubié et à thieu là qui allant encouère aux écoles.
- aux vacances qui leu pass'ront sous le nez thiette an'née encouère, mé cartain arriv'rant à en prenre tout de minme avant la rentrée des kiasses.

Mé tout thieu ol é la vie envec ses biâ et mauvais mouments et à chaque changhement de saison o fait causer le monde : l'hivâr o fait trop frais, o mouille et parfoués o neighe et en sont vit'ment ouillé car là boughons pu. Le printemps coume jhe vin de l'espyiquer. L'été olé le soulail qui seuche tout et l'automne les jhors qui sont courts envec le changhement d'heure et o fait neut coume chez l' louc' dès 5 heures du tantôt. Jh'hibernons!

Dépeu qu' le monde est néssut o r'coumence tous les ans et chaqu' foués ol é la minme histouère. Jhe sont jhamais content !

## Le Boutillon de la Mérine Comité de rédaction

Guy Chartier (Jhustine) Joël Lamiraud (Jhoël) Noël Maixent (Noéléon) Pierre Péronneau (Maît' Piârre) Annette Pinard (Nénette)

René Ribéraud (Le vieux Durathieur)
Conseiller technique : Benjamin Péronneau (le fî à Piârre)
Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@orange.fr

Site internet : <a href="http://journalboutillon.com/">http://journalboutillon.com/</a>